



Rebond de l'emploi au 1^{er} trimestre 2015

Au 1^{er} trimestre⁽¹⁾, l'emploi salarié privé en Ile-de-France rebondit avec une hausse trimestrielle de 0,2 %. Près de 10 700 emplois ont été créés durant ces trois mois. Le tertiaire hors intérim (+ 0,4 % par rapport au trimestre précédent) et la construction (+ 0,1 %) compensent largement les pertes d'emploi observées dans l'industrie (- 0,3 %) et l'intérim (- 0,4 %).

(1) : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

CHIFFRES CLÉS

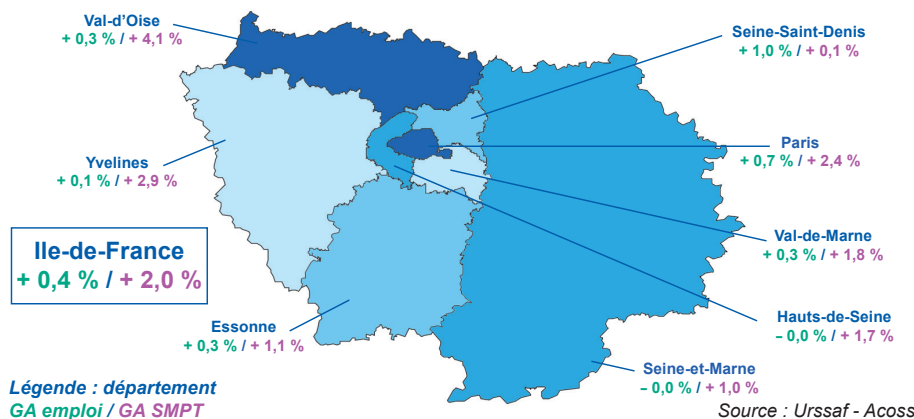
4,498 milliards d'euros

c'est le montant total des exonérations au titre de l'année 2014 en Ile-de-France.

1,027 million de DPAE

en CDI ont été conclus en Ile-de-France en 2014.

Glissement annuel (GA) de l'emploi du secteur privé



Un premier trimestre encourageant

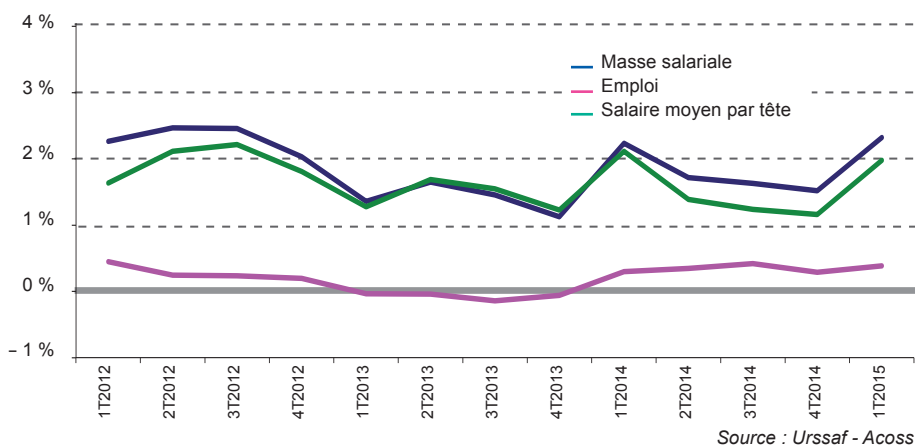
Sur un an, le niveau d'emploi francilien affiche une croissance de 17 500 salariés (+ 0,4 %). Cette hausse s'explique en grande partie par la hausse de l'emploi au 1^{er} trimestre 2015. Notons également que les données du 4^e trimestre 2014 n'ont pas été révisées. L'emploi francilien signe donc un trimestre de croissance significative, qui laisse présager une reprise de l'activité dans la région après trois trimestres de croissance atone. L'Ile-de-France n'est plus qu'à 12 700 emplois de son niveau d'avant crise. Ce trimestre, l'emploi francilien progresse plus rapidement que l'emploi national, qui marque une timide hausse (+ 0,1 %). Sur un an, l'emploi national recule de 0,1 %. Hors Ile-de-France, l'emploi baisse de 0,3 %.

Masse salariale et emploi du secteur privé 1^{er} trimestre 2015

	En niveau 1 ^{er} T 2015	Glissement annuel			
		1 ^{er} T 2015	1 ^{er} T 2014	1 ^{er} T 2013	1 ^{er} T 2012
Ile-de-France					
Masse salariale (en millions d'euros)	43 703	+ 2,3 %	+ 2,2 %	+ 1,4 %	+ 2,3 %
Emploi (en milliers)	4 537	+ 0,4 %	+ 0,3 %	- 0,0 %	+ 0,4 %
Salaire moyen par tête mensuel (en euros)	3 215	+ 2,0 %	+ 2,1 %	+ 1,3 %	+ 1,6 %
France entière					
Masse salariale (en millions d'euros)	133 484	+ 1,6 %	+ 1,9 %	+ 1,0 %	+ 2,5 %
Emploi (en milliers)	17 758	- 0,1 %	- 0,0 %	- 0,6 %	+ 0,1 %
Salaire moyen par tête mensuel (en euros)	2 507	+ 1,7 %	+ 2,0 %	+ 1,6 %	+ 2,1 %

Source : Urssaf - Acoiss

Masse salariale, emploi et salaire moyen par tête du secteur privé



La masse salariale rebondit également

La masse salariale progresse de 1,8 % sur un an cumulé (+ 2,3 % pour le 1^{er} trimestre), soit une progression légèrement plus rapide que celle observée au plan national (+ 1,4 %). La masse salariale rebondit après plusieurs trimestres de faible croissance. La croissance du SMPT (salaire moyen par tête) repart également, avec une hausse de 2,0 % sur le trimestre ; elle redevient légèrement supérieure à celle observée au niveau national (+ 1,7 %). Le SMPT francilien s'établit à 3 215 euros, soit un niveau supérieur de 28,2 % au salaire moyen national.

Évolution de l'emploi par secteur d'activité détaillé (NACE 38)

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en milliers)	Glissement annuel			
			1 ^{er} T 2015	1 ^{er} T 2014	1 ^{er} T 2013	1 ^{er} T 2012
BZ	Industries extractives	1,8	+ 2,5 %	+ 3,2 %	- 5,8 %	+ 3,3 %
CA	Industries agro-alimentaires	48,7	+ 1,9 %	+ 3,4 %	+ 1,2 %	+ 0,6 %
CB	Habillement, textile et cuir	18,1	+ 0,2 %	- 2,9 %	- 0,3 %	- 3,7 %
CC	Bois et papier	17,4	- 5,2 %	- 5,0 %	- 4,5 %	- 5,0 %
CD	Cokéfaction et raffinage	2,4	+ 0,1 %	- 0,8 %	+ 34,6 %	- 2,0 %
CE	Industrie chimique	25,3	- 4,0 %	- 2,9 %	- 0,7 %	- 5,3 %
CF	Industrie pharmaceutique	19,2	- 1,3 %	- 2,9 %	- 2,6 %	- 0,4 %
CG	Industrie des plastiques, produits non minéraux	19,5	- 2,6 %	- 3,5 %	- 4,2 %	- 2,3 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	26,8	- 3,6 %	- 2,5 %	- 1,4 %	- 2,0 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	43,3	- 0,7 %	- 2,6 %	- 2,3 %	- 1,7 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	14,1	- 2,6 %	- 2,5 %	- 1,4 %	- 2,0 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	16,8	- 3,9 %	- 1,7 %	- 0,7 %	+ 3,7 %
CL	Fabrication de matériels de transport	71,9	- 3,2 %	- 3,4 %	- 1,2 %	+ 2,0 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	41,5	- 1,1 %	- 2,1 %	- 0,7 %	- 0,7 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	46,6	+ 0,7 %	+ 0,1 %	+ 3,0 %	+ 1,3 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	32,0	- 1,0 %	- 1,6 %	+ 0,2 %	+ 1,8 %
FZ	Construction	280,4	- 1,3 %	+ 1,7 %	+ 1,2 %	+ 1,2 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	696,2	+ 0,2 %	+ 0,5 %	- 0,5 %	+ 0,6 %
HZ	Transports et entreposage	368,0	+ 0,4 %	- 0,2 %	- 0,2 %	- 0,3 %
IZ	Hébergement et restauration	294,5	+ 1,7 %	+ 1,4 %	+ 0,6 %	+ 2,2 %
JA	Édition et Audiovisuel	140,8	+ 0,3 %	- 0,6 %	- 0,4 %	- 1,4 %
JB	Télécommunications	48,9	- 1,2 %	- 4,9 %	- 2,9 %	- 1,7 %
JC	Activités informatiques	191,1	+ 2,0 %	+ 0,8 %	+ 0,3 %	+ 1,5 %
KZ	Activités financières et d'assurance	314,0	+ 0,3 %	- 0,7 %	- 1,0 %	+ 0,6 %
LZ	Activités immobilières	75,4	- 0,5 %	- 1,9 %	- 1,2 %	- 0,9 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	375,3	+ 2,4 %	+ 1,0 %	+ 0,4 %	+ 1,9 %
MB	Recherche et développement	61,4	+ 0,5 %	+ 0,1 %	+ 0,1 %	+ 0,8 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	89,0	+ 1,4 %	+ 0,0 %	- 1,5 %	- 0,2 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	525,8	+ 0,2 %	+ 0,9 %	- 0,7 %	+ 0,0 %
OZ	Administration publique	38,6	- 2,3 %	- 1,4 %	- 0,4 %	- 2,2 %
PZ	Enseignement	77,1	- 0,3 %	- 0,0 %	+ 0,1 %	+ 0,4 %
QA	Activités pour la santé humaine	101,3	+ 0,6 %	+ 1,5 %	+ 1,1 %	+ 0,4 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	181,3	+ 2,9 %	+ 1,9 %	+ 5,5 %	+ 2,8 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	97,0	- 1,3 %	+ 1,9 %	+ 0,8 %	+ 0,4 %
SZ	Autres activités de services	130,6	+ 1,4 %	+ 1,1 %	- 0,8 %	- 1,4 %
	Industrie	445,4	- 1,6 %	- 1,9 %	- 0,7 %	- 0,5 %
	Construction	280,4	- 1,3 %	+ 1,7 %	+ 1,2 %	+ 1,2 %
	Tertiaire	3 806,3	+ 0,8 %	+ 0,4 %	- 0,1 %	+ 0,5 %
	dont Tertiaire hors intérim	3 706,5	+ 0,8 %	+ 0,4 %	+ 0,1 %	+ 0,7 %
	Intérim	99,8	- 1,9 %	+ 1,7 %	- 6,8 %	- 5,1 %

Source : Urssaf - Acofos

Évolution de la masse salariale par secteur d'activité détaillé (NACE 38)

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en millions d'€)	Glissement annuel			
		1 ^{er} T 2015	1 ^{er} T 2015	1 ^{er} T 2014	1 ^{er} T 2013	1 ^{er} T 2012
BZ	Industries extractives	29,9	+ 7,1 %	+ 5,7 %	+ 1,7 %	+ 6,3 %
CA	Industries agro-alimentaires	368,9	+ 1,4 %	+ 7,1 %	+ 0,2 %	+ 3,5 %
CB	Habillement, textile et cuir	165,0	- 1,7 %	+ 1,2 %	+ 1,6 %	+ 1,6 %
CC	Bois et papier	169,1	- 4,0 %	+ 0,5 %	- 4,9 %	- 3,1 %
CD	Cokéfaction et raffinage	40,5	+ 2,5 %	+ 3,1 %	+ 53,7 %	+ 4,9 %
CE	Industrie chimique	377,4	+ 1,2 %	- 1,0 %	+ 2,9 %	- 6,5 %
CF	Industrie pharmaceutique	297,1	- 0,8 %	+ 2,5 %	- 0,1 %	+ 6,6 %
CG	Industrie des plastiques, produits non minéraux	219,8	- 0,8 %	+ 0,0 %	- 3,1 %	- 0,8 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	260,1	- 3,9 %	- 0,8 %	- 0,7 %	- 1,1 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	629,6	+ 0,2 %	- 0,1 %	+ 0,3 %	+ 0,3 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	190,4	+ 1,8 %	+ 1,0 %	- 0,5 %	+ 1,2 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	201,6	- 3,5 %	+ 2,9 %	+ 1,7 %	+ 6,6 %
CL	Fabrication de matériels de transport	1 017,4	+ 0,9 %	+ 1,4 %	+ 1,2 %	+ 3,7 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	446,8	+ 1,8 %	- 0,1 %	+ 2,7 %	+ 2,8 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	638,8	+ 2,3 %	+ 1,0 %	+ 1,4 %	+ 11,2 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	267,6	- 0,1 %	- 1,1 %	+ 0,2 %	+ 5,1 %
FZ	Construction	2 105,7	- 1,0 %	+ 2,6 %	+ 2,1 %	+ 2,3 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	6 082,6	+ 2,1 %	+ 2,5 %	+ 1,4 %	+ 2,3 %
HZ	Transports et entreposage	3 266,3	+ 1,1 %	+ 0,5 %	+ 1,1 %	+ 2,6 %
IZ	Hébergement et restauration	1 672,6	+ 3,4 %	+ 2,7 %	+ 1,3 %	+ 4,7 %
JA	Édition et Audiovisuel	1 745,2	+ 3,8 %	+ 1,5 %	+ 2,1 %	+ 2,0 %
JB	Télécommunications	663,4	+ 3,6 %	- 0,2 %	- 0,6 %	+ 1,6 %
JC	Activités informatiques	2 467,0	+ 4,1 %	+ 1,7 %	+ 1,9 %	+ 3,6 %
KZ	Activités financières et d'assurance	4 761,7	+ 1,7 %	+ 3,9 %	+ 1,2 %	- 1,4 %
LZ	Activités immobilières	680,7	+ 0,7 %	+ 1,3 %	- 0,9 %	+ 2,2 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	5 271,8	+ 5,8 %	+ 2,7 %	+ 1,7 %	+ 3,9 %
MB	Recherche et développement	695,3	+ 3,9 %	+ 0,2 %	+ 2,1 %	+ 4,2 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	968,9	+ 3,9 %	+ 3,1 %	+ 0,6 %	+ 3,5 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	3 296,6	+ 2,1 %	+ 3,1 %	+ 0,1 %	+ 2,4 %
OZ	Administration publique	782,2	- 0,6 %	+ 2,2 %	+ 4,2 %	+ 1,5 %
PZ	Enseignement	531,3	+ 1,6 %	+ 1,1 %	+ 2,0 %	+ 2,8 %
QA	Activités pour la santé humaine	733,2	+ 2,6 %	+ 2,6 %	+ 2,0 %	+ 2,2 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	988,3	+ 3,5 %	+ 3,8 %	+ 4,4 %	+ 4,5 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	712,2	+ 2,0 %	+ 1,7 %	+ 3,8 %	+ 7,4 %
SZ	Autres activités de services	907,6	+ 2,0 %	+ 0,6 %	+ 0,7 %	+ 0,5 %
	Industrie	5 319,9	+ 0,3 %	+ 1,0 %	+ 0,9 %	+ 2,7 %
	Construction	2 105,7	- 1,0 %	+ 2,6 %	+ 2,1 %	+ 2,3 %
	Tertiaire	36 227,1	+ 2,8 %	+ 2,3 %	+ 1,4 %	+ 2,4 %
	dont Tertiaire hors intérim	35 502,0	+ 2,8 %	+ 2,3 %	+ 1,6 %	+ 2,4 %
	Intérim	725,1	+ 1,2 %	+ 4,7 %	- 7,4 %	- 0,1 %

Source : Urssaf - Acoess

Le tertiaire hors intérim, principal moteur de la croissance de l'emploi

Le tertiaire hors intérim continue de gagner des emplois ce trimestre (+ 0,4 %). Sur un an, le gain s'établit à 0,8 %. L'action sociale et l'hébergement médico-social (+ 2,9 % en un an) et les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie (+ 2,4 %) continuent de créer des emplois. Les activités informatiques sont également en hausse (+ 2,0 %). À l'inverse, l'emploi dans les administrations publiques de statut privé (- 2,3 %) et les arts et spectacles (- 1,3 %) est en baisse.

L'intérim diminue de 1,9 % sur un an à la suite d'un second trimestre de recul (- 0,4 %).

La construction se stabilise

La tendance de la construction s'inverse à nouveau : après trois trimestres de recul, le secteur gagne de nouveau de l'emploi (+ 0,1 %). Sur un an, les effectifs sont en diminution de 1,3 %, soit au total 3 800 emplois perdus. L'évolution du SMPT retrouve un niveau positif (+ 0,2 %). Cette légère amélioration s'explique en partie par la mutation de la structure de l'emploi dans ce secteur. Les postes à forte rémunération semblent disparaître plus vite que ceux à faible rémunération.

L'industrie continue de se contracter

L'industrie continue de perdre des emplois, à un rythme plus faible qu'au dernier trimestre (- 0,3 % ce trimestre contre - 0,4 % les deux précédents trimestres 2014). L'industrie n'a plus gagné d'emplois depuis le 3^e trimestre 2011.

Sur un an, la décre est importante avec une baisse de 1,6 % des effectifs. Ce nouveau recul s'explique toujours par la diminution des effectifs dans le secteur francilien industriel le plus pourvoyeur d'emplois : la fabrication de matériels de transport (- 3,2 % sur un an). L'industrie

	SMPT (en euros)	Glissement annuel			
		1 ^{er} T 2015	1 ^{er} T 2014	1 ^{er} T 2013	1 ^{er} T 2012
	Industrie	3 975,7	+ 2,0 %	+ 2,8 %	+ 1,6 %
Construction	2 504,7	+ 0,2%	+ 1,0 %	+ 0,7 %	+ 1,2 %
Tertiaire	3 178,1	+ 2,1 %	+ 2,1 %	+ 1,3 %	+ 1,7 %
Dont tertiaire hors interim	3 198,6	+ 2,1 %	+ 2,1 %	+ 1,3 %	+ 1,6 %
Total Ile-de-France	3 214,7	+ 2,0 %	+ 2,1 %	+ 1,3 %	+ 1,6 %

Source : Urssaf - Acoff

chimique (- 4,0 %) et le bois et papier (- 5,2 %) subissent également de lourdes chutes. À l'inverse, les industries agroalimentaires sont en expansion (+ 1,9 %).

La croissance du SMPT rebondit

Malgré la faiblesse de l'inflation, les salaires sont en hausse ce premier trimestre. La croissance du SMPT dans l'industrie rebondit après avoir fortement baissé. La hausse annuelle s'établit ainsi à 2,0 % contre 1,6 % le trimestre précédent. Dans le tertiaire, la croissance est également en hausse de 2,1 %.

Le Val-d'Oise en expansion ce premier trimestre

L'emploi augmente dans la majorité des départements ce trimestre. Le Val-d'Oise (+ 0,7 %) a créé le plus d'emplois au cours du 1^{er} trimestre, suivi de Paris (+ 0,5 %).

Sur un an, la Seine-Saint-Denis est le département qui gagne le plus d'emplois (+ 1,0 %), suivi de Paris (+ 0,7 %). L'emploi stagne en Seine-et-Marne (- 0,0 %) et dans les Hauts-de-Seine (- 0,0 %).

	1 ^{er} T 2015	
	Emploi (en milliers)	SMPT (en Euros)
75 - Paris	1 412	3 458
77 - Seine-et-Marne	345	2 410
78 - Yvelines	405	3 039
91 - Essonne	345	2 787
92 - Hauts-de-Seine	889	4 016
93 - Seine-Saint-Denis	465	2 801
94 - Val-de-Marne	394	2 734
95 - Val-d'Oise	281	2 597
National	17 758	2 507

Source : Urssaf - Acoff

La problématique de transfert de personnels entre le Val-d'Oise et la Seine-Saint-Denis, brouille l'interprétation du SMPT dans ces deux départements.

Sources et méthodologie

Le champ de la publication couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les entreprises relevant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Celle-ci est présente dans les secteurs de l'agriculture, des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers. Le champ Urssaf est très proche de celui de l'Insee, qui inclut l'emploi à domicile.

Les effectifs salariés et la masse salariale sont issus des Bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC), remplis par les employeurs dans le cadre de la déclaration des cotisations sociales aux Urssaf.

La masse salariale (assiette déplafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarées au titre de la période d'emploi étudiée.

L'effectif salarié est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoff.

Les données ainsi collectées par les Urssaf sont centralisées par l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoff).

Les données sont provisoires pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées (CVS) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

Les évolutions trimestrielles (ou glissements trimestriels) comparent les données du trimestre avec celles du trimestre précédent.

Les évolutions annuelles (ou glissements annuels) comparent les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Les séries trimestrielles de l'emploi produites nationalement par l'Acoff sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique (avis n° 2011-02, JORF n° 0270 du 22/11/2011).

L'ensemble des publications statistiques de l'Acoff et des Urssaf, ainsi que diverses séries de données, sont mises à disposition sur acoff.fr.

Numéro ISSN : 2273-6689

Directeur de la publication :

Philippe Renard

Rédacteurs :

Matthieu Goussot, Serge Mercier

Contact (département Statistiques) :

serge.mercier@urssaf.frwww.iledefrance.urssaf.fr